



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E171525

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2026

ÉDITÉ LE 20/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/11/2012  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 24/02/2021  
75 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PARIS

Siret : 789 562 899 00037

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2126805-1

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 41563726B/S17469558

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 41563726B/S17469558

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/02/2025

Raison sociale : ITALIANO BATIMENT

3 RUE DE L ARRIVEE  
TOUR CIT  
75015 PARIS 15

Téléphone : 09 83 05 92 44

Portable : 06 95 22 00 23

Fax :

Site Internet : www.italiano-batiment.fr

E-mail : italiano.batiment@yahoo.fr

Responsabilité légale :  
ELSHEYATY MOHAMED ALAA ELDIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 04/02/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                          | Date d'attribution |
|-----------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des murs par l'extérieur                | 04/02/2025         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 04/02/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.